



SOCOTEC BELGIUM ASBL

6342

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BI/TBT e	<u>xistante</u>		
N° de rapport: 23/16.09.01/01				
Concerne contrôle dans le cadre d'une vente □ contrôle périodique Type d'habitation □ maison □ appartement □ autres :		************	******	
Demandeur: Celticoleer - Selling				
Personne sur place :code EAN de l'installation :				
Adresse de la visite : Les Chan Reelles,	e47-	4100 5	KAR	
Date de visite : Off fff Date d'émission : Off ffff Références clien	t: Ng			
Référentiel réglementaire : RGIE art. 🗆 271 🚨 276 bis et dérogations 🖾 271 bis	□ 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :				
Tension d'utilisation : ☐ Protection générale du branche ☐ 3N400 V ☐ 3x230V ☐ 2x230V ☐ 1N400V Nombre de tableaux : ☐ n			12	
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :				
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		- N	20.09.	
Etat du matériel électrique installé	V			
Mesures de protection contre les contacts directs		X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs			52	
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test	V			
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			_	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		-		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	~			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	2			
Matériel électrique mobile branché au moment du centrôle			1	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	Y			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :		X		
Résistance de dispersion de la prise de terre : Q Q Ω	X			
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel	de l'agent SOC	OTEC BELGIUM	asbl.	
Manquements / Notes :				
Voir ANNEXE				
	() X			
THE DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PROPERT	est (Contractor Consessor	Refer New Assessment III a		
THE RECORD OF THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE RECORD OF THE PROPERTY OF T	ee a 44 0101 1			
Conclusion:		13 11 111 2555 25 55 5		
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.C.I.E. Le prochain con	trôle périodiqu	e est à effectuer	dans dans	
le délai prescrit par la réglementation en vigueur.		300 4 31100000	000	

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité par au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.

Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa de l'inspecteur :

Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nom et visa du demandeur pour réception :

)TEC-E273(fr)/0215 - V8



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 0532 23/160 901/00	
 □ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. □ Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. □ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre. □ Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : 	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
 □ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. □ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). □ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. □ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants : 	
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: Alsence de plan de la plan sur la plan sur porte de l'en l'est porte de l'en l'est porte de l'en l'est plan sur le plan sur le plan sur le control de certains control de c	RAP/SOCOTEC-annexe BT01(fr)/0609-V1
	7

1/1